



COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 4 juillet 2023

Accéder à l'ordre du jour et aux documents associés sur la page dédiée : http://cniq.qouv.fr/commission-europe-et-international-a677.html

I. <u>Introduction au thème des communs par Henri Verdier, président de la commission</u>

La standardisation se fait de plus en plus par des standards de fait imposés par des acteurs monopolistiques : l'ouverture des données ne nous garantit plus l'ouverture à l'information face aux phénomènes de recapture des données (notamment par l'IA). Ce phénomène pousse à travailler sur les communs numériques.

Qu'est-ce qu'un bien commun en économie :

- Les biens communs ne sont ni publics (ils n'appartient pas à l'état et sont non rivaux et non capturables), ni privés ; mais une sorte d'entre deux (comme un bois communal par exemple).
- Contrairement à un bien public (comme la lumière du soleil, l'air et l'eau), le bien commun est plus fragile (il nécessite une protection et une utilisation particulière)
 - ➤ Définition opérationnelle des communs: ressource gouverné par la communauté des contributeurs (ex : Wikipédia, Open Street Map ect)
- Certains projets open source (notamment menés par Google, Microsoft ou Facebook) ne sont pas des communs malgré un code open source et l'acceptation de contributions dues à leur gouvernance centralisée mise au profit d'une seule entreprise

Le fait que le commun soit une ressource cultivée et gouvernée par ses contributeurs est important :

- 1. Les missions de service public et d'intérêt général ne s'intéressent pas aux communs pour l'aspect anticapitaliste
- 2. Si l'internet que nous avons connu a généré la vague d'innovation que nous connaissons, c'est d'abord parce qu'il était fondé sur ces principes d'ouverture d'interopérabilité et de contribution qui ont deux conséquences :
 - <u>Innovation sans permission</u>: pas d'acteur central à qui demander la permission d'innover. Si on devait passer par les règles du jeu d'acteurs monopolistiques pour innover, on n'aurait pas eu les mêmes flux d'innovation.
 - Dans un registre économique : l'internet et la révolution numérique se sont fondés sur la recherche académique, des brevets réutilisables... dans un monde ou ont a bénéficié d'infrastructures qui n'étaient pas en mesure d'imposer un partage de la valeur ajoutée.
 - Nous entrons dans <u>un monde de plateformes</u> pouvant imposer un partage de la valeur ajoutée (UBER par exemple): vous ne savez pas si la plateforme Facebook travaille pour vous, pour les journaux, pour les annonceurs tout en choisissant leur marge en dominant

les autres. Si on veut une révolution numérique ne tendant pas vers le monopole, il va falloir se préoccuper de la pérennité de certaines ressources pour que les acteurs monopolistiques ne soient pas capables d'imposer un partage de la valeur.

Au sein de l'espace européen les travaux sur les communx sont une posture diplomatique et un moyen de réfléchir à notre souveraineté.

- 1. <u>L'Europe à un souci de souveraineté</u> (accès aux terres rares, puces électroniques, câbles sousmarins, monopole sur le cloud et Patriot Act ...).
 - De nombreux projets paneuropéens ont été lancé pour créer des équivalents européens de Google, Netflix... qui ont échoué parce que l'innovation fonctionne sur une base essai/erreur sur terrain et pas sur la décision d'un directeur de cabinet d'un ministre (on n'y arrive pas bien) ET en tant qu'ancien patron de PME et DIMSIC j'ai toujours été dubitatif : si ce monopole était européen est ce que j'y gagnerais au change ?
- 2. Notre souveraineté peut être bâtie construisant non pas nos propres monopoles mais en œuvrant à un monde où il y aura moins de monopoles. C'est une idée politique très européenne: la souveraineté à travers l'autodétermination, l'autonomie stratégique et non pas à travers la domination des autres, le contrôle du numérique, la surveillance de masse. Un monde où on a le choix de changer le prestataire, d'infrastructure. C'est une vision plus pacifique de la souveraineté que celle de Russes ou des Chinois et moins agressive et hégémonique que celle des Américains.
- 3. Cela permet de dire que l'Europe est un continent d'intelligence de prospérité, d'intelligence et d'innovation radicale mais <u>pacifique</u>: on ne cherche pas à contrôler les autres et on demande juste de ne pas se faire contrôler ce qui permet d'ouvrir des chemins de coopération très intéressants.
 - Projet de Fondation européenne pour les communs capable de financer notre souveraineté (cela nécessite de convaincre les pays à financer sans que cela finance directement leur projet national, il faut aussi plus chercher à embarquer la société civile dans ce projet) avec une gouvernance débarrassée des GAFAM
 - Création en cours d'un format européen : EDIC (European Digital Infrastructure Consortium) pour développer des infrastructures.

C'est un modèle intéressant pour l'Europe

- ➤ En tant que **ressource** (y compris pour des consortiums de PME français pour gagner en compétitivité et remporter des offres)
- > En tant que stratégie de souveraineté et d'autonomie
- Il faut que la France continue de prendre de la place sur ce sujet

II. <u>Présentation d'exemple de mutualisations</u>

<u>Présentation des SIG transfrontaliers de la région Grand Est</u>
Marie-Christine Schott, cheffe de la mission Appui au pilotage, management et valorisation de la donnée (Région Grand Est)

En Grand Est, 750 kms de frontières. Les infrastructures de données reposent sur des espaces de coopération pour répondre à des enjeux politiques. Les besoins SIG ont émergé pour comprendre le territoire, répondre à des questions d'aménagement, analyser et planifier. Mais pour agréger des données on est confronté à des questions linguistiques, sémantiques, à des définitions et des méthodes différentes. Deux Systèmes transfrontaliers existent et se recoupent : GeoRhena (Allemagne, France, Suisse) et SIG Grande Région (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg)

La commission propose d'initier un inventaire des projets transfrontaliers en matière d'information géographique afin d'initier une réflexion sur les problématiques communes qui peuvent être rencontrées.

Présentation du projet d'Open Maps for Europe 2
Clément Gaudin, chargé de partenariats en Europe et à l'International (IGN)
Noémie Grémeaux, chef de projet Technique Open Maps for Europe 2 (IGN)

OME2 est un projet de création d'une base de données géographique unifié et interopérable les pays membres de l'Union Européenne.

La commission suivra avec intérêt le développement de ce projet et propose de participer à l'évaluation du prototype à partir de l'année prochaine.

III. Suivi de la commission

Lancement de groupe de travaux

- Groupe de travail sur la souveraineté : définition des notions et des enjeux, rédaction d'une note de position du CNIG
- Groupe de travail cartographie des instances internationales : identifier et cartographier la variété d'instances internationales produisant et régulant la donnée géolocalisée, ainsi que les représentations françaises à l'étranger
- Groupe de travail sur le cadre législatif européen

Annonce d'évènements CNIG

- Journée portes ouvertes : Centre de Crise et de Soutien du MEAE
- Conférence : « L'épineuse question des frontières : étude de cas du différend frontalier franco-italien au niveau du Mont blanc » par Valentin Martin

IV. Actualité du CNIG

Publication du rapport annuel 2022 disponible sur le site internet du CNIG.

Le rapport annuel recense l'ensemble des actions phares portées par le CNIG, son rôle et ses missions sous la forme d'une cartographie originale.

Avancées sur l'étude économique géo-numérique à l'occasion de la commission modèle économique du 22 juin.

Présentation disponible sur le site internet du CNIG.

V. <u>Prochaine réunion</u>

Jeudi 23 Novembre 14h00-17h00

Prénom 🚚	Nom	Organisme	Fonction	Participation
Anaïs	Aubert	IGN	Conseillère du directeur général	Visioconférence
Antoine	Olah	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Cartographe	Présentiel
		Ordre des Géomètres		
Bertrand	CLERGEOT	Experts	Vice-Président	Visioconférence
Clément	Godin	IGN	Chargé de partenariats en Europe et à l'internationale	Visioconférence
5.55		2011	- mediationals	7.5.6666.
Fanny	Balleyguier	CNIG	Animatrice pole Innovation et prospective	Présentiel
,				
Ferdinand	Causse	CNIG	Animateur de la commission Europe & International	Présentiel
François	Chirié	IGN	pilote du programme Gouvernance ouverte	Visioconférence
Frédéric	Kingué Makongué	MTECT/DGITM	Chargé de mission valorisation des données	Visioconférence
			Expert géographe / relations internationales	
Isabelle	MESSA	Ministère des Armées	militaires	Visioconférence
			Représentant de l'Ifremer au CNIG et	
Julien	Meillon	Ifremer	responsable de l'infrastructure de données géographiques SEXTANT	Visioconférence
Julien	remon	Fédération des	geographiques SEXT/III	Visiocomercine
Léa	Caussé	Conservatoires d'espaces naturels	Chargée de mission SIG	Visioconférence
Lea	Caase	a copacco riatareio	enargee de mission sie	Visiocomercine
			Cheffe de la mission Appui au pilotage,	
Marie Christine	Schott	Région Grand Est	management et valorisation de la donnée	Visioconférence
Maxime	Peyronnet	Ecolab (MTECT-MTE)	Stagiaire	Visioconférence
			Présentateur - Chef de projet technique Open	
Noémie Pierre	Grémeaux Laulier	IGN CNIG	Maps for Europe 2 Secrétaire Général	Visioconférence Présentiel
Pierre	Jaillard	CNT	Président	Visioconférence
		Centre National de la		
		Recherche Scientifique		
		Département des	Divertour de Dechevele	
		Géosciences Ecole Normale	Directeur de Recherche Président de la commission GéoPositionnement	
Pierre	Briole	Supérieure - PSL	du CNIG	Visioconférence
Sarah	Medjek	OpenStreetMap	Chef de projet OpenDataFrance	Visioconférence
	-	,		
			Stagiaire auprès du bureau de l'Ambassadeur	
Shadée	Pinto	MEAE	pour le numérique	Présentiel
		Ministère de la		
Shana	Sonntag	transition écologique	Chargée Europe et International	Visioconférence
		Institut du numérique		
Vincent	Courboulay	responsable	Administrateur	Visioconférence